



*La dame de Shanghai*, d'Orson Welles, scène du palais des glaces.

## Les Leçons d'Introduction à la Psychanalyse 2014-2015 :

### Malaise dans la famille

Lecture :

« Les complexes familiaux »  
(1938), de Jacques Lacan, in  
*Autres Écrits*.

### Éric Zuliani

Sixième leçon, pages 61 à 68

#### Les psychoses : une régression au stade du miroir

##### *Formation de l'Idéal du moi et structure de la sublimation*

La première partie de l'écrit que nous lisons cette année – après une courte introduction définissant l'institution familiale – portait sur le complexe comme facteur concret de la psychologie familiale. Qu'est-ce que cela veut dire ? Que si l'on veut s'y retrouver dans la psychologie familiale, c'est-à-dire dans les rapports établis entre individus dans une famille, il faut user du concept de *complexe* dont Lacan définit la forme, la fonction d'organisation et son action inconsciente. Le complexe ne se confond donc ni avec l'individu, ni avec la famille, ni avec la réalité, mais les surplombe et les organise. Sa forme est constituée de savoir (une « connaissance » venant à la place des instincts qui sont profondément perturbés chez lui), et est relative aux lois d'un groupe social ; il ordonne, enfin, ce qu'on peut nommer le registre affectif – les sentiments. On peut ainsi dire que le complexe de sevrage fixe dans le psychisme la relation de nourrissage ; que le complexe d'intrusion (en trois temps : intrusion, miroir et fraternité) fixe dans le psychisme la place de l'autre ; que le complexe d'Œdipe fixe dans le psychisme un autre type d'autre qui représente interdiction et exemple, et détermine le sexe et son objet par voie d'identification et de sublimation.

Cependant Lacan ne perd pas de vue que cette mise en forme du complexe d'Œdipe par Freud s'est faite dans le cadre des névroses, et il souligne page 61 que le père en tant que fonction, toujours déficient en quelque façon, a l'effet de tarir le désir et

d'altérer les sublimations. Aussi peut-on remarquer qu'alors qu'il s'intéresse à l'Œdipe, Lacan examine déjà sa dimension pathologique : la névrose. Cela veut dire que si le père est toujours déficient, alors le complexe d'Œdipe est toujours pathogène : il n'y a donc pas d'Œdipe normal.

### **Une conception inédite de la psychose**

Dans la seconde partie, Lacan se propose d'examiner les complexes familiaux en pathologie, et après une courte introduction, se penche, des pages 61 à 68, sur ce qu'il nomme les psychoses à thème familial.

Dans l'introduction de cette partie, Lacan fait une distinction subtile entre formel et causal : « Les complexes familiaux remplissent *une fonction formelle* dans les psychoses. » Qu'est-ce que cela veut dire ? Quand on examine les symptômes de la psychose et plus particulièrement les délires, on constate qu'ils mettent en forme des thèmes familiaux (reproches vis à vis de membres de la famille, persécution par des personnes substitués de figures familiales, filiations secrètes et romancées ou extraordinaires voire divines). Ces thèmes familiaux, dans leur forme, coïncident aux points d'arrêt que les psychoses induisent dans le moi et dans la réalité. À ces points d'arrêt correspondent les complexes que nous avons examinés. En revanche, dans la névrose, les complexes remplissent *une fonction causale* : incidence et constellation qui déterminent les symptômes.

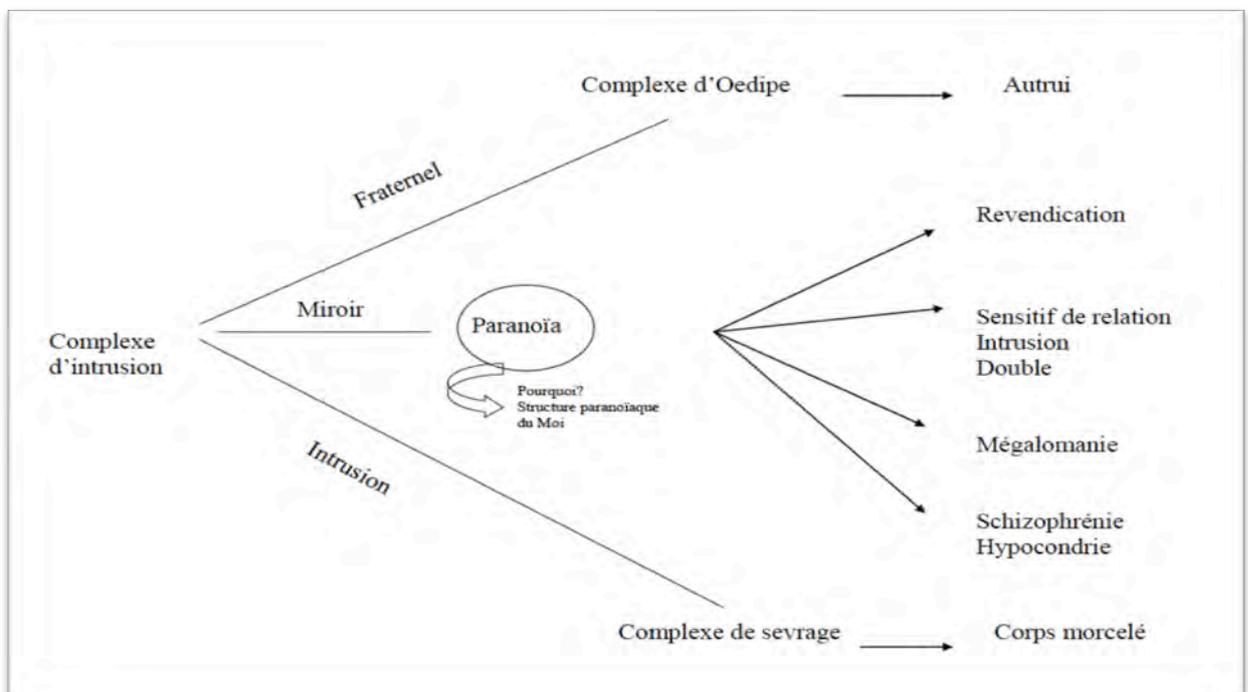
Il faut souligner ici la subtilité de la position de Lacan. S'il avait voulu examiner la famille comme cause des psychoses et des névroses, il n'aurait pas fait la distinction entre fonction formelle et fonction causale. Il aurait considéré la famille comme cause, ce qui n'est pas le cas. D'ailleurs Lacan examinera avec beaucoup de précautions l'incidence « causale » de la famille à la fin de son propos sur les psychoses. Mais ici, il ne s'agit pas de la famille, mais du complexe familial. Le complexe (constitué par le sujet) implique un autre ordre de réalité que la famille elle-même, même si, en dernière instance, il a une influence sur le type de relation sociale que le sujet va entretenir.

Nous sommes en 1938, et Lacan a soutenu sa thèse en 1932 ; il joue, là, sa partie au regard d'une psychiatrie dominée par une approche neurologique. Sa thèse, comme il le rappelle en ces pages, portait sur le rapport entre psychose et personnalité, et non entre psychose et déterminations neurologiques. Il y développait une conception de la psychose qui mettait en valeur que les symptômes sont production et non déficit, qu'ils sont réaction sociale (réponse du sujet) et non effet d'un mécanisme neurologique, qu'ils trahissent une loi interne différente des lois de la neurologie. Sa thèse introduisait le diagnostic inédit de *paranoïa d'autopunition*, diagnostic incongru, presque un oxymore, qui mettait au jour la vie intérieure du sujet ; sujet dont la personnalité est le résultat des rapports entre son moi, son Idéal

du moi et son surmoi. À l'époque, on savait ce qu'est la paranoïa, mais d'un point de vue au fond comportemental : le fait de s'en prendre à l'autre, les délires, le caractère, les passages à l'acte, etc. Parler d'*autopunition*, c'est donner le ressort décisif de tous ces symptômes, et même temps définir les lois qui régissent les rapports des instances que sont le moi, l'idéal du moi et le surmoi, soit la personnalité. C'est dans cette réalité que Lacan nous propose de pénétrer – à partir des années 50, finira par dire qu'elle est constituée de matière signifiante.

### La psychose comme « régression topique au stade du miroir »<sup>1</sup>

L'idée de Lacan est alors de prolonger les acquis de sa thèse (page 63) par ce qu'il appelle la genèse normale de l'objet – l'objet auquel le sujet à affaire : objet tiers, substituable et échangeable, objet de concurrence, d'intrusion, objet de nourrissage. À partir de ces objets, on peut reconstituer les stades du moi antérieurs à la personnalité. Lacan cependant réduit cet examen dans un spectre qui va de la relation spéculaire à autrui au corps morcelé. Dans ce spectre on peut, à partir des objets du délire, recomposer les stades du moi. Aussi Lacan propose-t-il d'examiner cette correspondance entre stades du moi et objets du délire de manière régrédiente – de l'Œdipe au complexe de sevrage où est en jeu le complexe d'intrusion.



<sup>1</sup> Lacan, J., « Question préliminaire à tout traitement de la psychose », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 568.

Mais avant cela, Lacan note que dans la psychose, en général, cet objet est marqué de *fixité* (alors que normalement, pour un sujet, cet objet est mouvant, et entre dans une dialectique : il est susceptible de substitutions et de déplacements) ; il est *envahissant*, et le sujet peut lui-même être cet objet (alors que normalement, cet objet est individualisé et ne se confond pas avec le sujet) ; cet objet est *absolu* (il est normalement relatif) ; *la réalité de cet objet est peu assurée* (pour le névrosé, il est inscrit dans la réalité, et même une réalité qui est commune avec d'autres : la civilisation).

Lacan fait aussi sa place au *déclenchement de la psychose*, ce qu'il nomme « la phase féconde du délire ». Là encore, Lacan joue sa partie avec la neurologie, car le déclenchement pose problème à ceux qui soutiennent une cause neurologique – pourquoi ce déclenchement à ce moment ? La réponse de Lacan est que le déclenchement surgit au point de sublimation, c'est-à-dire quand le sujet doit s'avancer dans la réalité, là où il faut assumer sa position dans le registre symbolique. Le déclenchement a lieu là où un objet nécessite une action de sublimation, c'est-à-dire où il s'agit, dans le registre social, d'élever une relation à l'objet, et donc sa propre position à une dimension symbolique. C'est ce qui rate dans la psychose, l'objet œdipien régresse sous sa forme narcissique. En d'autres termes, le ressort principal de la psychose, pour Lacan, est une stagnation de la structure de la sublimation : elle ne peut avoir lieu (page 67).

Venons-en à la première classification que Lacan effectue (page 63) : *les formes de l'objet dans la psychose*, et ceci de manière régrédiente.

	Les formes de l'objet	Les complexes familiaux	Les thèmes familiaux	Les positions du moi
<b>Délire de Revendication</b>	L'objet n'a pas d'équivalent ; Sans compensation, sans compromis  <b>Délire de revendication</b>	Cercle de famille et conjoint ; Stagnation dans le cercle familial	Contingences des griefs qu'il reproche à sa famille qui se maintiennent dans une certaine réalité.	Affirmation du Moi qui peut être communicative
<b>Paranoïa</b>	Objet = un idéal qui s'autonomise <b>Délire sensitif de relation</b>	Le sujet a affaire à des substituts imaginaires des personnages familiaux	Une existence orientée par des thèmes de spoliation/ usurpation/ filiation	Le moi s'exprime seulement dans un registre d'intentions démonstratives en s'identifiant à un sujet spolié, usurpé.
<b>Paraphrénie Schizophrénie</b>	Le Surmoi autonome. - intrusion ( <b>persécution</b> interprétative) - double ( <b>psychose hallucinatoire</b> ) - <b>mégalomanie</b>	Généalogies et filiations imaginaires	Identification imaginaire à quelque héritier, épouse secrète de quelque prince, etc.  Père tout-puissant Mère universelle Vierge primordiale	Discordance entre croyance et conduite. Le moi a disparu au profit des thèmes du complexe familial.

1 – *Aux franges du complexe œdipien* - Quand l'objet œdipien se réduit à une structure de narcissisme secondaire il ne connaît pas d'équivalence possible, il ne

peut être compensé et ne peut rentrer dans un quelconque compromis : c'est le délire de revendication.

2 – *Complexe d'intrusion* - Quand l'objet est sous le coup d'un Idéal qui ne se résout pas par l'identification, cet idéal reste extérieur et prend formes de reproche et de surveillance, c'est le délire sensitif de relation.

3 – *En-deça du narcissisme primaire* - Le surmoi non refoulé agit sous la forme de l'intrusion : c'est le syndrome de persécution interprétative ; désagrégation du moi et existence d'un double qui s'oppose au sujet (écho et hallucinations verbales) : psychose hallucinatoire ; mégalomanie où il s'agit moins du moi que du corps, c'est-à-dire qu'il y a anthropomorphisme et organomorphisme de l'objet.

Seconde classification à présent que propose Lacan, celle où l'on voit le *rôle joué par les complexes familiaux* à ces divers stades du moi où l'arrête la psychose. Toujours de manière régrédiente, Lacan indique que l'on va de la réalité de ces objets familiaux à leur valeur imaginaire.

1 – Le revendicateur a affaire de manière conflictuelle avec le cercle de famille et le conjoint (stagnation dans le registre familial) ;

2 – Le persécuté a affaire à des substituts imaginaires du père, du frère ou de la sœur ;

3 – Le mégalomane a des généalogies extraordinaires et des filiations secrètes imaginaires coupées de toute réalité.

Troisième classification, qui porte cette fois-ci sur *le thème familial*. Plus le sujet s'identifie à l'objet familial de son délire, moins il maintient de distance entre lui et sa conviction délirante.

1 – Pour le revendicateur : contingence des griefs qu'il allègue contre les siens, qui laisse une certaine souplesse à la conviction délirante ;

2 – Portée existentielle des thèmes de spoliation, d'usurpation et de filiation chez le persécuté, qui donne une certaine identité au sujet ;

3 – Plus radicale, identification à quelque héritier, à l'épouse secrète de quelque Prince, au Père tout puissant, à la victime filiale, à la mère universelle, à la vierge primordiale.

Quatrième classification, enfin, du *côté du moi* : sa capacité à s'affirmer ou pas. Plus le fantasme est prégnant, plus le moi se confond avec l'expression du complexe et plus le complexe s'exprime (délire ou réaction) par le moi, et plus son affirmation décline.

1 – Pour le revendicateur : une force d'affirmation souvent communicative ;

2 – Pour le persécuté : le moi reste dans une intention démonstrative ;

3 – Du côté de la paraphrénie : discordance entre croyance et conduite (affirmation du moi inexistante).

Puis Lacan, en bas de la page 65, critique les psychanalystes qui disent que dans les psychoses les complexes seraient conscients alors qu'ils sont inconscients dans les névroses, autre manière de dire que dans la psychose l'inconscient serait "à ciel ouvert". Faux, dit Lacan : il y a aussi un inconscient dans la psychose. En d'autres termes, dans la psychose comme dans la névrose, le sujet méconnaît ce qui l'agit. Il y a des ressorts inconscients aux thèmes des psychoses. Pour découvrir ces ressorts, Lacan préconise de procéder par le détail et non en prenant l'ensemble.

### **Idéal du moi et sublimation, pivots de la constitution du sujet**

Les pages 67 et 68 sont consacrées au difficile thème de la cause. Certes, les complexes jouent des rôles de motivation et de thèmes dans les symptômes des psychoses, dit Lacan, mais jouent-ils comme cause ? Cette question est obscure, précise-t-il. Il s'engage alors dans une dialectique subtile qui consiste, malgré son abord psychogénétique – dans sa thèse et dans ce texte –, à ne pas écarter des données biologiques dans la psychose : nécessité d'un ressort organique pour rendre compte d'états de conscience tels que confusion, onirisme, état crépusculaire ; il admet qu'une tare biologique de la libido rende compte de la stagnation de celle-ci. C'est subtil, car cette référence à la biologie lui permet d'affirmer un déterminisme *endogène* de la psychose, c'est-à-dire *dans* le sujet. C'est différent des recours habituels à des causalités extérieures au sujet, telles que l'automatisme mental (c'est-à-dire un mécanisme psychique) ou le caractère (le moi). Enfin, Lacan dit ceci : « Si quelque tare est décelable dans le psychisme, *c'est aux sources même de la vitalité du sujet*, au plus secret de ces élans et de ses aversions... » Lacan prudemment situe donc *dans le sujet* (c'est-à-dire ni dans le moi, ni dans l'organisme) une altération : Lacan lâche, à ce moment de son argumentation, les causes organiques : pas de mécanismes psychiques ; pas de malformation du moi, mais ce qu'il nommera en 1947 « l'insondable décision de l'être. »<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Lacan, J., « Propos sur la causalité psychique », *Écrits*, p. 177.

Reste le problème de l'hérédité psychologique (bas de la page 67). Il note tout d'abord une *corrélation* (et non une causalité) entre la psychose et une anomalie du fonctionnement du groupe familial. Il ajoute que la formation de l'Idéal du moi chez un sujet s'est faite en fonction de cette anomalie. Lacan fait donc de l'Idéal du moi, sorte d'interface entre le groupe familial et le social, et élément du sujet qui permet la sublimation, le pivot de sa réflexion. *Comment s'est formé l'idéal du moi d'un sujet* pourrait être une question guidant un examen clinique. Il fait alors référence à deux faits cliniques qui ont déjà retenus son attention dans sa thèse : les « nids de paranoïaques » et les délires à deux<sup>3</sup>. Dans les deux cas, la sublimation ne peut pas se faire en direction du social (Lacan parle là de « dérivation de la sublimation »). Il ne retient *in fine* que le délire à deux qui permet de saisir au mieux les *conditions* (et non pas les causes) psychologiques pouvant jouer un rôle déterminant dans la psychose. Il retient, en fait, « le groupe familial décompleté » où règne un isolement social, et la formation d'un couple psychologique □

---

<sup>3</sup> Cf. son article sur les sœurs Papin : <http://aejcpp.free.fr/lacan/1933-12-12.htm>